Fiche-action n°1.3

L'Université Lumière Lyon 2 soutient les objectifs développement durable

A POURSUIVRE : Déploiement du tri sélectif des déchets

QUOI, POURQUOI **ODD liés** :

Contexte

Contexte DD-RSE, réglementation, planification de l'Etat en la matière :

Mise en œuvre des prescriptions de la loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire et du décret Décret n° 2021-950 du 16 juillet 2021 relatif au tri des déchets de papier, de métal, de plastique, de verre, de textiles, de bois, de fraction minérale et de plâtre

Descriptif et analyse de l'action

Descriptif détaillé de l'action

Dès la rentrée 2024/25, l'Université met à disposition des points de collecte sur le campus Porte des Alpes : dans les lieux de passage, en intérieur comme à l'extérieur, à proximité des salles de cours et amphis. Les collecteurs de tri sont répartis un peu partout sur les campus pour faciliter l'adoption des bons gestes. Pour cette raison, il n'y aura plus de corbeilles dans les bureaux, salles de cours et amphis**.** Il reviendra dès lors à chacune et chacun de trier et de déposer ses déchets dans ces points d'apport volontaire.

Le tri des déchets sera déployé progressivement sur le campus des Berges du Rhône à compter de novembre 2024.

Action nouvelle ou déjà existante à reconduire, améliorer

Poursuite et amplification d'une action déjà existante mais limitée, jusque-là, aux seuls déchets issus de l'activité des services techniques.

Analyse stratégique de l'action :

Opportunités externes :

Suite au lancement d'un appel d'offres, des prestataires externes ont été sélectionnés pour permettre à l'Université d'acquérir des collecteurs spécifiques (près de 700 collecteurs sur le campus de PDA) et de mettre en œuvre une collecte séparative visant à une meilleure valorisation des déchets produits. Le COMP vient soutenir cette démarche.

Freins externes :

Aucun.

Bénéfices, avantages

Création de plus de 200 points d'apport volontaire pour PDA (mise en place de 700 bacs de tri sélectif) et plus de 150 points d'apport volontaire sur BDR (entre 350 et 450 bacs de tri à venir).

Mise en œuvre d'une collecte séparative des déchets visant à permettre leur valorisation dans un objectif de réduction de l'impact carbone des activités.

Amélioration des conditions de travail des personnels d'entretien.

Coûts, inconvénients

La mise en place d'une démarche vertueuse de transition écologique implique un engagement budgétaire qui n'est pas neutre pour l'Université :
- Recrutement de 3 ETP dédiés à la collecte des points d'apport volontaire
- Investissement de près de 500 000€ pour l'achat de collecteurs + mobilisation du budget de fonctionnement pour déploiement de collectes séparatives par un opérateur privé.
- Il est également indispensable d'accompagner le projet par une communication régulière, ce qui implique un engagement RH et financier.

Enjeu(x) servi(s) par l'action

Accompagner la réduction des déchets (et leur production) par la généralisation du tri sélectif visant, dans une démarche circulaire et vertueuse, à accroitre leur recyclage et leur valorisation.

QUAND

Calendrier prévisionnel

Date de début du projet / Date de fin

Dès septembre 2024
Pas de date de fin, fonctionnement pérenne

Etapes

Campus Porte des Alpes : déploiement en septembre 2024
Campus Berges du Rhône : déploiement à partir de novembre 2024
Site Rachais : 2025
Vinatier : NC

QUI, POUR QUI

Pilotage de l'action

Prénom NOM - Direction et service, composante, laboratoire

Bertrand NEHME - Adjoint au responsable du service des moyens généraux de la DIMMO

Acteurs-clés

Gouvernance : VP Transition Ecologique
Services : DIMMO – DAF - DAJIM
Composantes : Toutes les composantes de l'établissement
Laboratoires : Tous les laboratoires de l'établissement
Usagers : Tous les usagers des campus
Partenaires externes :
- Fournisseur des bacs Recygo
- Enlèvement des déchets issus du tri sélectif par le prestataire RDS
- Enlèvement des autres déchets (DIB) par le prestataire SUEZ et la Métropole de Lyon (conserve une levée des déchets résiduels 2 fois par semaine sur le campus de BDR)

Publics visés

Typologie (enseignants-chercheurs, Biatss, étudiants, …) : Tous

Nombre de personnes concernées par l'action :
28 000 étudiants / 1900 personnels permanents (EC et BIATSS) + personnels vacataires

COMMENT, CIBLE

Objectif chiffré pour l'action / Indicateur de résultat
100% des 3 principaux campus (BDR, PDA et Rachais) équipés de bacs de tri sélectif faisant l'objet d'un enlèvement régulier et d'un traitement adapté

Indicateur(s) de suivi
Données que nous allons suivre pour piloter l'action en cours d'élaboration et de réalisation (mettre plus de moyens si nécessaire, ajuster le contenu de l'action, etc.)
Nombre de bacs installés par campus
Suppression du ramassage, et donc du traitement, de 100% des poubelles individuelles (bureaux, salles de cours)

Articulation avec : **le contrat pluriannuel ❒** **le COMP ☒** **le PAP ❒** **le SPSI ❒**

Outils et ressources

Estimation des moyens nécessaires pour 2024, 2025, 2026, 2027, 2028
Mobilisation RH : 3 ETP + valorisation temps chef de projet
Estimation des besoins financiers :
Fonctionnement : *60 000€/an*
Investissement : *500 000€ budget 2024*
Autres :

COMP = Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance
PAP = Projet Annuel de Performance
SPSI = Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière

EN COMPLEMENT

Documents de référence

Remarques